

**Commune de Billens-Hennens**  
**Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 mai 2013**

- Assemblée communale tenue à l'abri PC de Billens à 20H00
- Présidée par M. Jean-Marie Chammartin, Syndic
- Procès-verbal établi par Mme Marie-Noëlle Gremaud, secrétaire communale

**Présents** : 9 citoyennes et citoyens  
MM. et Mmes Jean-Marie Chammartin, Anders Olofsson, Evelyne Jaquet, Serge Pichonnat, Jeannine Rey-Berset, Jean-Claude Tella et Christoph Portner (membres du Conseil communal)  
Mme Magalie Girard, Caissière communale  
Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale

**Excusés** : Mme Sonia Daadoucha Perroud  
M. et Mme Jean-Joseph et Rose-Marie Raemy  
M. Jean-Maurice Waeber

Monsieur le Syndic :

- salue et remercie les personnes présentes de participer à l'assemblée communale
- rappelle que la convocation a paru dans la Feuille officielle no 16 du 19 avril 2013, a été affichée aux deux piliers publics et adressée aux citoyens par un tout-ménage ainsi que sur le site internet de la commune
- présente le tractanda :
  1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2012. Ne sera pas lu en assemblée, mais il peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet ([www.billens-hennens.ch](http://www.billens-hennens.ch)).
  2. Comptes 2012
    - 2.1. Compte de fonctionnement
    - 2.2. Compte des investissements
    - 2.3. Rapport de la Commission financière sur la base du rapport de l'organe de révision
    - 2.4. Approbation
  3. Demande d'investissement pour réfection du mur du cimetière : Fr. 30'000.-
  4. Divers

En préambule, M. le Syndic demande l'accord à l'assemblée pour supprimer le point 3 du tractanda. En effet, lors de la convocation de l'assemblée, le Conseil communal n'était pas en possession de la dernière offre pour la réfection du mur du cimetière. C'est donc en se basant sur les deux autres offres qu'il a fixé la demande d'investissement à Fr. 30'000.-. A sa grande surprise, la 3<sup>ème</sup> offre était nettement inférieure aux deux autres, soit des travaux devisés à environ Fr. 16'000.-. Avec un montant reporté de Fr. 13'000.- aux investissements pour le cimetière, une demande d'investissement pour la réfection du mur du cimetière n'est donc plus nécessaire.

A l'unanimité, l'assemblée accepte de supprimer le point 3 du tractanda.

- procède à la nomination d'un scrutateur : M. Bertrand Jorand
- déclare l'assemblée ouverte

Aucune remarque n'est faite sur le mode de convocation et sur le tractanda.

#### 1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2012**

Le procès-verbal n'est pas lu. Il était disponible au secrétariat communal et sur le site internet. Il n'y a pas de remarque.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation du procès-verbal ; à l'unanimité, l'assemblée approuve ce procès-verbal. Contre épreuve : Non 0  
Abstention 0

#### 2. **Comptes 2012**

##### 2.1. **Compte de fonctionnement**

Projeté à l'écran, le compte de fonctionnement est présenté par M. Jean-Marie Chammartin qui commente les points particuliers et les points qui nécessitent des explications.

M. Daniel Bühler pose la question de l'assujettissement des communes à la TVA. Les communes sont assujetties dès Fr. 100'000.-.

Le compte de fonctionnement présente un excédent de charge de Fr. 4'366.04. Les charges ont été bien maîtrisées ; sans la révision du PAL et un acompte de Fr. 20'000.- en 2012, nous aurions un bénéfice d'env. Fr. 16'000.-.

##### 2.2. **Compte des investissements**

Projeté à l'écran, le compte des investissements est présenté par M. Jean-Marie Chammartin qui commente les différents postes. Peu d'investissement, si ce n'est la réfection de la Route de l'Eglise maintenant terminé.

Le compte des investissements présente un excédent de charges de Fr. 478'589.55.

- Mme Hélène Crausaz pose la question du forfait pour le déblaiement des routes. Elle estime qu'il faudrait payer que les heures effectives. M. Christoph Portner lui répond qu'est compris dans ce forfait l'amortissement pour le matériel nécessaire au déneigement.

### **2.3. Rapport de la Commission financière**

M. Daniel Bühler, Président de la Commission financière, donne lecture de leur rapport et préavise favorablement les comptes 2012 tels que présentés, sur la base du rapport de l'organe de révision la Fiduciaire Boyer. Il remercie M. Jean-Marie Chammartin et le Conseil communal pour leur disponibilité et avoir répondu à leurs questions.

### **2.4. Approbation**

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote les comptes de fonctionnement et des investissements 2012 tels que présentés.

A l'unanimité, l'assemblée approuve les comptes 2012. Contre épreuve : Non 0 Abstention 0.

## **3. Divers**

- M. Jean-Marie Chammartin fait le point sur la situation des fusions. Une étude de faisabilité est en cours en vue d'un processus de fusion pour les communes de Romont, Billens-Hennens et Mézières. Le résultat de cette étude sera disponible à partir de mai-juin l'année prochaine. Un forum sera ouvert sur le site internet de la commune, à disposition des citoyens pour toute question.
- M. Bertrand Jorand demande la raison pour laquelle les agriculteurs ont une taxe supplémentaire pour la déchetterie. La facturation de cette taxe est basée sur notre règlement relatif à la gestion des déchets mentionnant que les agriculteurs sont considérés comme une entreprise.
- M. Alexandre Gremaud demande s'il est possible de collaborer avec les agriculteurs pour l'évacuation des gazons. Une étude a déjà été faite et pas tous les paysans sont favorables à cette solution.
- M. Marcel Bourqui demande où en est la révision de notre plan d'aménagement local (PAL). Une séance a eu lieu avec les propriétaires d'Hennens concernés par la mise en zone. Le bureau Urbasol finalise le dossier avant de le transmettre au SeCA pour une étude préalable d'ici le début de l'été.
- M. Maurice Baumgartner constate que les chemins forestiers sont passablement abîmés par les machines des forestiers.

- M. Marcel Bourqui demande quand des travaux sont prévus au Chemin du Champ-Blanchet et au Chemin du Bois, ces routes étant en mauvais état. La réparation des trous est prévue au Chemin du Champ-Blanchet et se fera prochainement. Un rapport d'expertise et un devis estimatif des coûts est en cours d'établissement pour la réfection du réseau des routes communales et chemins publics de dévestiture, en vue d'une demande de subventions au Service de l'agriculture.
- M. Alexandre Gremaud fait remarquer que la traversée de route en face du chantier Baiutti est en mauvais état.

La parole n'étant plus demandée, M. Jean-Marie Chammartin clôt cette assemblée et invite les citoyens à partager le traditionnel verre de l'amitié dans le hall d'entrée de l'abri PC.

L'assemblée est close à 21H05.

LU ET APPROUVE

La Secrétaire :  
M.-N. Gremaud

Le Syndic :  
J.-M. Chammartin